

VIVRE À JONAGE

N°09
JANV. FEVR.
2020

Bulletin municipal bimestriel de la ville de Jonage

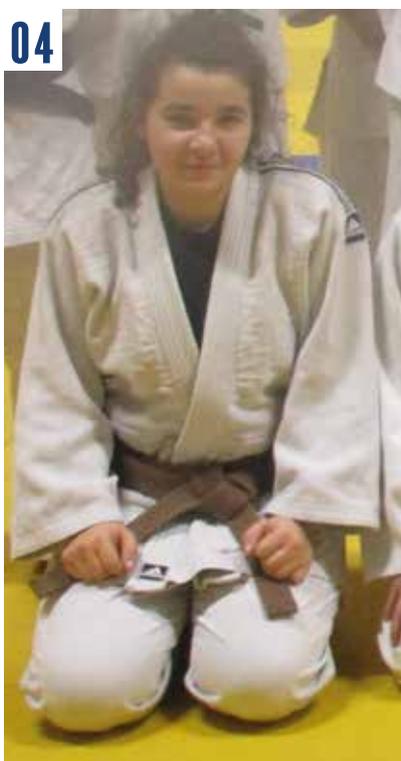


DOSSIER

JONAGE VILLE SPORTIVE



VILLE DE JONAGE



01 | 02 | 03 | CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION - joli palmarès et pluie de médailles (Or argent bronze) pour les cavaliers de Passion Pony Games de Jonage (photo : FFE / PSV).

04 | CASSANDRA TOMAS - médaillée de bronze aux championnats d'Europe de Sambo (art martial mixant la boxe, le judo et la lutte) à Riga, les 7/8 décembre 2019.

05 | 11 NOVEMBRE - Commémoration au monument aux morts en présence des Anciens combattants.

06 | VOEUX - Affluence à la cérémonie des voeux du Maire le 10 janvier.

MAGAZINE MUNICIPAL

Directeur de la publication : Lucien Barge - Photos Mairie de Jonage, Thinkstock

Création, mise en page, rédaction et impression : Pagina Communication

L'ensemble de la production de ce document respecte les règles écologiques pefc, Imprim'Vert et détient la certification ISO 14 001.



ÉDITORIAL

■ En raison des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, l'édito du Maire est supprimé.

Le Maire et le Conseil municipal vous souhaitent une excellente année 2020 !

SALON TERRE DES SAVEURS

10 Dessins d'écoliers primés

À l'occasion de la 1^{ère} édition du salon Terre des saveurs, qui s'est déroulée les 1, 2 et 3 novembre derniers à l'Agora 2, 10 élèves des écoles Raymond Aron et Paul Claudel ont été primés pour leurs dessins sur le thème du chocolat.

■ Les enfants primés ont tous reçu une boîte de jeu : Camille - Léona - Cassandre - Coline - Léane - Coline - Marie - Laura - Manelle et Léonie.

Ce salon était placé sous le signe de la solidarité, les bénévoles de l'association Docteur clown qui apportent rire, magie et couleurs aux enfants malades en faisant intervenir à l'hôpital des clowns,

des jongleurs et des magiciens professionnels ont tenu un stand

et récolter des fonds pour financer leurs actions. ▶



GYNASTIQUE ARTISTIQUE

Déguisements et festivités de Noël

Samedi 14 décembre, 130 petits Jonageois âgés de 15 mois à 6 ans se sont donnés en spectacle et ont fait la joie de leurs parents.

■ Toute l'équipe sportive du club a revêtu son plus beau costume sur le thème « Disney » pour une représentation rythmée par les démonstrations des plus grands.

Après que petits et grands se soient retrouvés autour d'un goûter festif, la matinée s'est terminée par l'arrivée du Père Noël.

« Merci aux entraîneurs et

aides entraîneurs pour le travail accompli et à tous ceux qui ont aidé à la logistique » a déclaré Damien Perrin, le Président de l'association.

Raphaël Leredotté remporte la médaille d'or

24 gymnastes de la Fédération Sportive et Culturelle de France dont Raphaël ont participé au tournoi international de gymnastique à Wûnnewil-Flamatt en Suisse, le 7 décembre.

Organisé par la « Sport Union Schweiz » dans le cadre de son 100^e anniversaire, l'événement a accueilli, en plus des gymnastes français et suisses, des gymnastes de délégations amies en provenance de Belgique et d'Allemagne.

Tous ces gymnastes ont tous été sélectionnés en amont grâce à leurs performances sportives de

la saison dernière mais également grâce aux stages de sélection.

Raphaël Leredotté du club Jonage a fait partie de l'équipe masculine Junior. Une 1^{ère} compétition internationale pour ce jeune homme de 18 ans, qui s'est brillamment classé, avec ses coéquipiers sur la plus haute marche du podium en remportant la médaille d'or. ▶



FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Succès de la 10^e édition de la grande parade de Noël

■ Dimanche 22 décembre après-midi, la 10^e édition de la Grande Parade de Noël, organisée par l'association jonageoise « Rythme et danse » présidée par Patricia Alvado,

a bénéficié d'un temps sec et a rassemblé un millier de personnes. Le public, de tous âges, massé le long du parcours a pu admirer les magnifiques chars, les cho-

régraphies originales et les superbes costumes des 130 participants sur le thème de l'incontournable monde féérique de Walt Disney. ▶



FÊTE DES LUMIÈRES

Jonage perpétue la tradition

Cette année encore, la Municipalité, « Jonage animation » et les commerçants se sont associés pour proposer une animation festive pendant la traditionnelle Fête des Lumières de Lyon.

■ Le 8 décembre, les festivités ont démarré à 18h30 par la distribution des lampions sur la place du général de Gaulle. Malgré une météo incertaine, beaucoup de Jonageois ont participé au défilé dès 19h.

Le cortège a emprunté les rues de la commune dans une ambiance joyeuse. Une dégustation de vin et chocolat chauds et la distribution de papillotes et friandises ont clôturé la soirée. ▶



LA MAIRIE AUX COULEURS DE NOËL

Guirlandes et décorations à foison

Décembre mois des festivités de Noël et de fin d'année !



■ Cette année encore, Jonage n'a pas failli à la tradition en décorant le hall d'entrée de sa mairie de guirlandes et boules de Noël multicolores pour donner un air de fête à l'intérieur du bâtiment communal.

À côté d'un immense sapin de Noël bien garni, la boîte aux lettres du Père Noël mise à la disposition des petits Jonageois a rencontré un vif succès. 117 lettres ont été recueillies et transmises au Père Noël. ▶

CONCERT DE NOËL À L'ÉGLISE

Les chorales Virelai et du canton de Lhuis au pupitre

Dimanche 1^{er} décembre, les chorales Virelai de Jonage et celle du canton de Lhuis ont organisé un magnifique concert de Noël à l'église Saint Jean-Baptiste.

■ Le répertoire des 2 chorales a enthousiasmé les mélomanes qui n'ont pas été avares d'applaudissements. Chants de Noël, d'amour et religieux étaient au programme. Avec une 1^{ère} partie assurée par la chorale du canton de Lhuis qui a in-

terprété, entre autres, Canticorum Jubilo, Promptement levez-vous, Douce nuit, Ave Maria (Noël d'Autriche), Noël Jazz... sous la direction de son chef de chœur, Olivier Bertrand.

Les choristes du Virelai ont chanté



en 2^e partie, Au cœur de la nuit, C'est Noël, Regarde l'étoile..., sous la direction de Claire Nicolas.

En fin de soirée, les deux chœurs se sont retrouvés pour chanter en commun : I'm dreaming of home et Mon beau sapin. Un spectacle musical. ▶

SAINTE BARBE

Sainte patronne des sapeurs-pompiers

Samedi 14 décembre, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Jonage et Jons se sont réunis pour célébrer la Sainte-Barbe, la patronne des mineurs, des artificiers et des sapeurs-pompiers.

■ Traditionnellement organisée par l'Amicale, présidée par Laurent Eynard, la cérémonie a réuni de nombreuses personnalités civiles et du SMDIS, l'ensemble des soldats du feu et leurs familles,

les JSP et les anciens sapeurs-pompiers, tous rassemblés pour célébrer dignement leur sainte patronne.

Avant le début de la cérémonie, tous se sont recueillis devant

la stèle érigée à l'extérieur de la caserne pour déposer une gerbe de fleurs en hommage aux sapeurs-pompiers disparus dont Jean-Noël Œil, décédé le 1er août dernier. ▶



LES SENIORS JONAGEOIS À L'HONNEUR

Repas, colis gourmands et goûter des Rois

■ Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé et préparé, mardi 3 décembre un repas pour les aînés de + 70 ans. 300 convives étaient réunis à l'Agora 2 pour ce moment de partage chaleureux.

Le 14 décembre, Élus et membres du CCAS ont distribué 274 colis

aux seniors n'ayant pas participé au repas : des colis gourmands contenant foie gras, plat principal, confiseries, vin..., toujours très appréciés des récipiendaires.

Pour redémarrer l'année ensemble, de nombreux seniors se sont retrouvés le 4 janvier pour partager un goûter de Noël dans une chaleureuse ambiance. ▶



VOEUX 2020

Bref discours du Maire en raison des élections

Le 10 janvier, le Maire avait convié la population au complexe de l'Agora 2 pour présenter les vœux du Conseil municipal.

■ De nombreux Jonageois, dont des résidents de la maison des seniors, ont assisté à ce rendez-vous annuel qui a débuté par les remerciements de l'édile à l'ensemble des représentants des services publics, du monde associatif, économique et sportif. Il a également eu « une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés en 2019, et spécialement pour Jean-Noël Œil, ancien sapeur-pompier et Conseiller municipal, décédé le 1^{er} août. »

Le Maire a ensuite fait une brève allocution due à la réserve imposée aux Élus en période électorale, remerciant les habitants de leur présence et de leur intérêt

pour la commune, ainsi que les membres du Conseil municipal et le personnel, avant d'évoquer les actions du CMJ : participation à la journée intergénérationnelle, nettoyage du printemps, mise en place d'une charte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines, visite de l'Assemblée nationale à Paris et de la mairie de Lyon...

Le Maire a également rappelé que les 15 et 22 mars prochains, les électeurs auront aussi à choisir, pour la 1^{ère} fois, les représentants de la Métropole de Lyon.

Avant d'inviter au traditionnel verre de l'amitié, il a mis à l'honneur les employés qui ont

quitté Jonage en 2019 : Delphine Nunes Touron DGS, remplacée par Julien Michot, Françoise Mur DRH, remplacée par Fanny Lafarcinade, Fabrice Beauvois, directeur du service comptabilité. Il a aussi présenté Sébastien Canet, le nouveau responsable des services techniques. ▶



Les époux Kipp venus assister à la cérémonie

■ « Les vœux, sont un bon moment de rencontres, d'échanges et de convivialité entre Jonageois. Chaque année, cette cérémonie nous

donne des informations sur la vie de notre commune et c'est aussi le moment intéressant d'une rétrospective de l'année écoulée. » ▶

FABRICE BEAUVOIS DIRECTEUR FINANCIER DE LA MAIRIE

Rejoint le Var

Fabrice Beauvois a été muté à la mairie de Rocbaron dans le Var. Il a pris ses nouvelles fonctions le 4 novembre. Il était Maire et délégué communautaire de Bressoles depuis 2014.

■ À l'occasion de son départ, le Maire a souligné la rigueur et les compétences professionnelles de Fabrice. Ses missions exercées pendant 18 ans étaient diverses et variées mais toujours liées

aux finances de la commune : préparation et suivi de budgets, gestion active de la dette, gestion des marchés publics et des achats, déclaration TVA et FCTVA, contrôle des recettes... sans



oublier ses fonctions de Policier municipal pratiquées pendant plusieurs années.

La Municipalité lui souhaite bonne continuation dans sa carrière. ▶

RENTRÉE SCOLAIRE 2020

■ Vous êtes concernés si :

- votre enfant né en 2017,
- vous venez d'emménager à Jonage.

Où effectuer la demande ?

- en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Contact : Sandrine Perrin. Tél. : 04 72 93 02 57 / Email : s.perrin@jonage.fr

Pièces à produire :

- livret de famille sur lequel l'enfant est inscrit

- 1 certificat de radiation pour un enfant qui change d'école

- 1 justificatif de domicile de -3 mois ou pour les personnes hébergées chez un tiers à Jonage, fournir :

- 1 attestation sur l'honneur, une photocopie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile de l'hébergeant
- 1 justificatif de l'hébergé prouvant sa domiciliation à cette adresse à Jonage (document CAF, facture de téléphone mobile...).

- Pour les personnes n'habitant pas Jonage mais ayant une nourrice sur la commune, fournir le contrat de garde. ▶

JULIEN MICHOT

Nouveau DGS

Depuis fin 2019, Julien Michot est le nouveau Directeur Général des Services de la ville.

■ Originaire de la Nièvre où il est né, Julien affiche une solide expérience professionnelle au sein de collectivités publiques de tailles diverses. De 2008 à 2011, il a été DGS adjoint de La Charité sur Loire (Nièvre), en charge des ressources humaines et des finances avec pour missions : la direction des finances, celle des ressources humaines et le pilotage de dossiers transversaux (Établissement Public de Coopération Culturelle, office de tourisme, zone d'aménagement concerté...).

De 2011 à 2019, il a occupé le poste de DGS du Péage de Roussillon avec entre autre la charge de la direction des services municipaux, de finances, du pilotage des dossiers stratégiques, la gestion des relations avec l'intercommunalité, la représentation de la commune auprès des partenaires institutionnels et associatifs. Julien Michot est diplômé de



Sciences-po Lyon et d'un master 2 professionnel de droit public, spécialité gestion des collectivités locales à l'Université Paris 2.

Ses centres d'intérêt sont la lecture, l'histoire et le patrimoine historique. La Municipalité lui souhaite la bienvenue. ▶

ENTREPRISES, ORGANISEZ VOS FORMATIONS INTRA ! L'AIRM et FORMATOP pour vous aider

Besoin de formation !

L'Association des Industriels de la Région de Meyzieu, Jonage, Pusignan et FORMATOP sont à votre écoute pour vous faire une proposition sur mesure et répondre à vos problématiques.

■ Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit avec :

- 1 diagnostic spécifique
- 1 conseil sur mesure
- des informations sur la prise en charge de vos formations par les OPCO

+ D'INFORMATIONS :

VALÉRIE GUERDIN :

TÉL. : 04 87 25 84 27

**EMAIL : VALERIE.GUERDIN@
SIEL-AIRM.COM**

Prochaines formations

interentreprises :

SST INITIALES : - 29 et 30 janvier -
12 - 13 février - 25 - 26 février

SST MAC (recyclage) :

- 28 janvier - 11- 25 février

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES INITIALE ET RECYCLAGE (pour

électricien et non électricien)

Habilitation non-électricien :

- 20 - 21 janvier et 17 -18 février

Habilitation électricien :

- 22 - 23 - 24 janvier et 19 - 20 - 21

février

FORMULE CACES ORIGINALE :

Gagnez du temps et de l'argent !

-> formation théorique à l'AIRM

(1/2 journée) : 6 janvier et 10 février

-> formation pratique (1/2 journée) dans vos locaux et tests à

Genas ou Chassieu (1/2 journée) *

* durée à titre indicatif

FORMATION CSE :

- 27 - 28 - 29 avril

Depuis le 7 janvier, L'AIRM a accueilli Fatiha Bekaddar en remplacement de Patricia Guanalon.

Elle est présente à l'AIRM 2 jours/ semaine.

Tél. : 06 46 36 56 64 /

email : fatiha.bekaddar@pole-emploi.fr

Retrouver les offres AIRM et celles des zones industrielles de Meyzieu, Jonage et Pusignan sur : <https://www.pole-emploi.fr/accueil/> et AAIRM dans la barre de recherche. ▶

MÉDIATHÈQUE

Une fin d'année bien remplie

■ Début 2020 animé pour les quatre bibliothécaires (Aurore, Christine, Corine et Lauriane). En plus de gérer les 2200 abonnés, les 22 700 livres et les 3580 CD, entre autres, elles ont organisé le samedi 11 janvier une séance d'éveil musical 'Bébés musiciens' pour les petits à partir d'un an.

Accompagnés de leurs parents ou grands-parents, les enfants ont eu l'occasion de bouger, chanter, danser, toucher des instruments, jouer avec les sons. « Il n'y a pas d'âge pour cela et le plus tôt sera le mieux ! » ▶



Bibliothécaires de gauche à droite : Christine, Corine, Aurore et Lauriane



Les bébés musiciens se sont amusés pendant la séance d'éveil musical

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION RAJ

Retraités Actifs Jonageois

L'objectif de cette nouvelle association est de proposer des activités en journée pour ne pas concurrencer les autres associations de la ville tout en répondant aux attentes des jeunes retraités.



■ Le 8 octobre dernier en mairie, 80 personnes ont assisté à la 1ère réunion qui a permis de présenter les secteurs d'animations dans lesquels l'association souhaite se positionner :

- culture - loisirs - sorties - échanges divers...

Différentes idées ont été avancées (la mise en place de cours d'informatique, d'anglais..., l'organisation d'après-midi dansants, de sorties en groupe, de conférences et d'échanges de savoirs...) et plusieurs propositions soumises à l'assemblée, sachant que le bureau prendra en compte toutes les idées nouvelles ou ori-

ginales qui seront proposées par les adhérents.

À cet effet, 4 commissions ont été créées :

- Activités culturelles (sorties, visites des musées...)
- Sports et loisirs
- Culture (voyages, conférences, débats)
- Formation (cours de langues, d'informatique).

RAJ s'organise (les membres du bureau et du Conseil d'Administration ont été élus), les statuts déposés en Préfecture et un questionnaire a été envoyé aux personnes ayant manifesté leur intention d'adhérer

à l'association. Toutes inscriptions étant toujours possibles.

Le Bureau :

- Président : S. de Bonis – Vice-président : J-N. Bourlioux - Secrétaire : A. Alfano – Secrétaire adjoint : D. Combe – Trésorière : M. Chalessin - Trésorière adjointe : J. Cohen.

Le Conseil d'Administration :

- D. Boualam - M.C. Gutton - Bernard Martinez - B. Merini - M. Stephan - D. Rodriguez - F. Suret - A. Turzo. ▶

+ D'INFORMATIONS PAR EMAIL : RETRAITESACTIFSJONAGEOIS@GMAIL.COM

« COCHONNAILLES » DES CHASSEURS

Affluence de clients

■ Comme chaque année à la même époque, les membres de l'association des chasseurs jonageois, présidée par Laurent Sornin, ont revêtu leur tenue de charcutier.

Cette saison, le 7 décembre précisément, dès 9h, les clients ont afflué au stand pour consommer sur place ou pour emporter à la maison les délicieux produits préparés artisanalement et avec

des produits locaux : 90 kg de boudin, 80 sabodets, 40 saucissons à cuire mais aussi les andouillettes, les tripes, la poitrine de porc... Des produits qui ont satisfait les clients les plus exigeant ! ▶

TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE

Nouvelle signalétique, démolitions de maisons, plantations d'arbres, bornes électriques, pistes cyclables

■ En cette fin d'année 2019, Jonage s'est dotée d'un nouveau mobilier urbain visant à améliorer la visibilité des bâtiments publics et des pôles d'attractivités de la ville.

Cette nouvelle signalétique qui a nécessité la pose de 21 bi-mâts, 3 mâts et 1 totem sur l'ensemble des voies principales de la commune est constituée de lattes à l'écriture noire sur fond blanc (pour une meilleure lisibilité), supportées par des mâts bleus (rappelant la couleur du blason de Jonage).

Deux maisons ont été démolies fin novembre : une au 90 route Nationale, dans le cadre de l'aménagement du futur parc et l'autre, début décembre au 19 rue de la République, pour améliorer la visibilité.

Il reste quelques finitions à réaliser, comme des reprises d'enduits qui

seront faites en ce début d'année en fonction des conditions météorologiques.

Sur la route Nationale, depuis la rue Blondel jusqu'au bar « Cano », 7 érables ont été plantés.

2 bornes électriques pour voiture ont été installées bd Pradel, en face du notaire. La mise en service sera faite courant janvier et le

coût de l'abonnement, ainsi que la consommation, seront indiqués pour les utilisateurs ultérieurement par la Métropole qui informera les services de la Mairie.

Des pistes cyclables ont été aménagées, rue des Biesses et bd Pradel jusqu'au raccordement avec les pistes de Meyzieu et de nombreux motifs des illuminations de fin d'année ont été révisés. ▶





Rue F. Blondel angle rue nationale (mât)

Rue J. Racllet angle pont de Jonage (totem)

Rue du Lavoir angle bd Pradel (bi-mât)

Bd Pradel angle rue du Lavoir (bi-mât)

BIENTÔT LES ÉLECTIONS ! Décryptage

Les 15 et 22 mars prochains, deux scrutins décideront de l'avenir de la ville et du territoire métropolitain.

■ Municipales et métropolitaines, telles sont les 2 élections pour lesquelles les électeurs sont appelés à voter. Si les municipales sont désormais bien connues des électeurs puisque destinées à élire le Maire de la commune, les élections métropolitaines restent quant à elles moins familières.

Depuis 2015, la Métropole de Lyon est administrée par une assemblée délibérante nommée « Conseil de la Métropole » et chargée de régler par délibérations les affaires de l'institution. Ce conseil est composé de 150 membres, les Conseillers métropolitains, que les électeurs éliront aussi les 15 et 22 mars prochains.

Les listes sont élaborées par circonscriptions territoriales métropolitaines, celle de Jonage, intitulée **Rhône Amont** comprend les communes de Décines-Charpieu, Jonage, Meyzieu et Vaulx-en-Velin. **12 Conseillers métropolitains** seront élus.

Élections mode d'emploi :

Pour voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de la commune dans laquelle vous résidez. Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 7 février pour le faire.

3 possibilités s'offrent à vous :

- en ligne via le site Internet service.public.fr,
- en vous rendant à l'accueil de la

mairie, ou

- par courrier à l'adresse de la mairie.

Dans tous les cas, vous devez fournir : 1 pièce d'identité en cours de validité, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois et le document CERFA dûment complété téléchargeable depuis le site www.service-public.fr

Attention, tout changement d'adresse, même au sein de la commune, nécessite de fournir à la mairie un nouveau justificatif de domicile pour mise à jour des listes électorales. ▶

À NOTER



Procuration, n'attendez pas la dernière minute !

Si vous ne pouvez pas voter le 15 ou le 22 mars

Vous pouvez donner procuration à un électeur de votre commune.

Rendez-vous auprès d'un officier de Police judiciaire (Commissariat, Gendarmerie ou Tribunal d'instance) avec votre pièce d'identité. Une seule procuration par personne est acceptée.

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT ?

Depuis le 1er janvier 2019, le répertoire électoral unique vous permet de le vérifier en quelques clics, tout comme le bureau de vote dont vous dépendez. Pour cela, rendez-vous sur le site : www.service-public.fr rubrique papiers et citoyenneté, puis élections et laissez-vous guider !

SYTRAL / TCL

Du nouveau dans les tarifs

Grâce aux démarches effectuées par les associations d'Anciens combattants du Rhône, des tarifs préférentiels sont accordés par le SYTRAL pour les abonnements des Anciens combattants et veuves d'Anciens combattants.

■ Depuis le 1^{er} décembre 2019, l'abonnement mensuel est au tarif unique de 9,20€/mois (+ 5€ pour la constitution de la carte) quel que soit le revenu imposable ou pas.

Un tarif valable pour l'abonnement aux transports en commun, bus, métro, tramway de Lyon et sa banlieue.

+ d'informations, pièces à

fournir et obtention de la carte d'abonnement dans une des 5 agences commerciales des TCL ou sur Internet : www.tcl.fr et au : 04 26 10 12 12 ▶



300 récompenses ont été décernées à l'occasion de la remise des trophées sportifs

JONAGE VILLE SPORTIVE

« Un esprit sain dans un corps sain », une maxime qui guide la volonté politique municipale de favoriser la pratique sportive pour tous et à tout âge.

■ Jonage est une ville qui bouge, pédale et court, une ville où la vie sportive a une place primordiale et où plusieurs milliers de personnes pratiquent une activité physique régulière.

La soirée de remise annuelle des trophées sportifs en est la démonstration avec 297 récompenses attribuées cette saison à des sportifs issus des clubs de la commune.

La Municipalité met en œuvre les moyens pour que le sport soit accessible à tous aisément.

Nombreux terrains et salles sont à la libre disposition des sportifs : des terrains de football dont 1 synthétique, 3 salles (4 830M2) à l'Agora, 1 site pour les Arts martiaux, 1

salle pour « Sport Gym », 1 aire de jeux extérieure, 1 tennis couvert et des terrains en plein air... Partout, les habitants peuvent, quels que soient leur âge et leur niveau, exercer en club ou en pratique libre, en salle ou sur des terrains ou espaces adaptés, le sport de leur choix.

Le sport à Jonage porte des valeurs qui sont en lien avec l'éducation, l'aménagement du territoire et la santé. Favoriser sa pratique est un choix politique de la Mairie. Vecteur de bien-être, il affiche le dynamisme de la ville. C'est aussi un élément majeur du lien social à travers le réseau associatif et le bénévolat par l'accompagnement de nos jeunes. De nombreux clubs sont « labélisés », signe de qualité de leur enseignement et pratique. ▶

30
CLUBS
SPORTIFS
PRÉSENTS SUR
LA COMMUNE



4 000
ADHÉRENTS
PRATIQUENT
UN SPORT
RÉGULIÈREMENT



LE MONDE DU SPORT À L'HONNEUR

REMISE DE MEDAILLES DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

■ Le 28 novembre 2019 Mireille Bernard et Jean-Luc AUGUGLIARO ont été récompensés par la Fédération Française des Médaillés Jeunesse et Sport et de l'Engagement Associatif (FFMJSEA), au titre de la médaille de Bronze, pour leurs engagements en tant que dirigeants mais également en tant que sportifs pour leurs

nombreuses années de bénévolat et de résultats sportifs rapportés au sein de leur club.

Ces médailles de Bronze récompensent un long engagement dans le monde associatif et plus particulièrement au sein de leur club de Judo, distinctions bien méritées par ses deux récipiendaires au regard de leur parcours respectif dans leur club, au sein de leur

Commune de Jonage.

Mireille BERNARD ceinture marron de judo et Jean-Luc AUGUGLIARO ceinture noire montrent par leurs dynamismes et leurs vivacités l'attachement qu'ils portent à leur sport, et c'est sans compter qu'ils partagent leurs savoir et leurs valeurs avec les plus jeunes de leur club. Toutes nos félicitations. ▶



UN MUR D'ESCALADE À TAILLE RÉGIONALE

LA VILLE PIONNIÈRE DANS LA RÉGION

Le 9 mars 2012 restera un grand jour pour Jonage. En effet, c'est à cette date qu'a été inauguré, au complexe de l'Agora, un équipement sportif de grande qualité avec une salle de gymnastique de 800M² comportant une fosse, une salle multisport de 900M² pour la pratique du basket et du volley et un mur d'escalade de 465 mètres carrés de dimension régionale.

■ Cette dernière structure, réalisée par le groupe Grampomania, est équipée de plus de 5 000 prises et volumes et de 2 voies de vitesse de 10M parallèles. Un formidable atout de la ville pour développer cette activité à Jonage mais aussi pour faire rayonner la discipline dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis la réalisation de ce mur d'escalade, des compétitions et des championnats régionaux ont

lieu périodiquement dans la commune et sont source d'intenses manifestations sportives.

La structure est gérée par l'association de l'Amicale laïque, présidée par Adrien Berger. ▶



220 

GRIMPEURS PRATIQUENT L'ESCALADE À JONAGE

FUTSAL FRÔLE L'EXPLOIT

LES JOUEURS JONAGEOIS TRÈS COMBATIFS

Nombreuses sont les performances et les victoires obtenues dans l'année par nos équipes sportives. Parmi elles cette saison, il faut citer l'exploit des joueurs du Futsal qui se sont qualifiés pour le 4e tour de la coupe de France.

Une rencontre qui s'est disputée le 8 décembre au complexe de l'Agora.

■ Dirigeants et joueurs savaient que le match serait très compliqué face au Futsal Vaulx-en-Velin, une équipe évoluant 3 niveaux au-dessus du FC Jonage. Contre toutes attentes, ce sont les Jonageois qui ont ouvert le score. Un penalty litigieux a ensuite ramené les visiteurs dans le match qui ont finalement pris l'avantage.

Score à la mi-temps 1-2

À la reprise, les protégés du Président Romain Égea ont marqué 2 buts, mais c'était

sans compter sur la précision de leurs visiteurs qui en ont ensuite marqué 4.

Score final 3-7

« Les Vaudais ont tenu leur statut de favoris et nous leur souhaitons bonne continuation

pour la suite de la compétition » ont déclaré sportivement les dirigeants jonageois.

Malgré tout, l'après-midi a été positive avec une belle rencontre et des supporters venus nombreux assister à un match de qualité. ▶



PASTA NONNA

Saveurs italiennes

Depuis 2013, Palmina Tridente a renoué avec ses origines italiennes et ouvert Pasta Nonna, une épicerie spécialisée dans la diffusion de produits gourmands typiquement italiens.



■ « Depuis toujours, j'avais envie de faire découvrir la grande diversité de la gastronomie de mon pays de naissance. C'est pour cela que j'ai ouvert Pasta Nonna (Les pâtes de la grand-mère) », précise Palmina sourire aux lèvres.

Fromages italiens, antipasti, épicerie sèche, mozzarella de bufala, pâtes, vins, Prosecco (vin blanc pétillant), café, charcuterie, gâteaux, dont les célèbres « Panettoni » : le choix est conséquent.

Chez Pasta Nonna, pour vous régaler ou régaler vos convives, vous pouvez commander : pâtes fraîches, lasagnes, Arancine (délicieuses boulettes siciliennes farcies de sauce tomate, viande hachée et petits pois) ou encore plats de parmigiana d'aubergine très apprécié dans le sud de l'Italie.

« Mes compatriotes d'origine italienne trouveront chez nous les produits de leur pays auxquels ils sont attachés et que nous avons grand plaisir à faire découvrir

à ceux qui ne les connaissent encore pas » se réjouit Palmina. Côté tarifs, les prix sont très compétitifs. Alors n'hésitez plus, pousser la porte de Pasta Nonna! ▶

Pasta Nonna

71, Route nationale

Tél. : 09 52 42 67 01

Ouvert :

- du mardi au samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h

- le dimanche de 9h à 12h.



JEAN-LUC CHASSAGNETTE

Biker au grand cœur

Jean-Luc Chassagnette, père de 2 enfants et grand-père de 4 petits-enfants, est un passionné de moto custom depuis sa première jeunesse.

■ Ancien chauffeur routier, aujourd'hui à la retraite, Jean-Luc est Président de l'association « Les Gones Riders ». Une association loi 1901 qu'il a fondée en 2001 pour faire partager sa passion des grosses cylindrées. « Rouler sur ma moto m'a toujours apporté un immense plaisir. En créant l'association, j'ai voulu partager cette passion avec mes potes, fervents amateurs de moto comme moi. Avec eux, j'entretiens de relations d'amitié et je partage des moments de convivialité qui décuplent notre plaisir ».

Jean-Luc est un homme sensible et humaniste. Il a beaucoup d'empathie pour les jeunes enfants en situation de handicap. C'est pour cette raison, qu'avec ses amis des « Gones Riders », il a signé un partenariat avec l'association humanitaire « Les ailes du Petit Prince », présidée par Jean-Philippe Mayol, qui tente d'offrir un coin de ciel bleu à des enfants malades et handicapés. Et régulièrement, accompagnés par les bikers au grand cœur les enfants font des balades à moto qui leur laissent des souvenirs impérissables. ▶

Jean-Luc Chassagnette toujours très investi dans l'association les « Ailes du Petit Prince » auxquels Les Gones Riders offrent du rêve régulièrement.

Le Godillot Vagabond, 18 ans de randonnées et découvertes

■ C'est en 2002 que jeune retraitée Colette Charneau crée Le Godillot Vagabond. Au départ, également Présidente de « Gym et Maintien », Colette voulait simplement permettre à une dizaine de Jonageois de se regrouper pour se balader les après-midi.

Mais, rapidement dépassée par le succès et l'affluence de nouveaux marcheurs, chaque semaine plus nombreux (+ de 60 marcheurs certains jours), l'association a dû changer de cap et avec ses collaborateurs, Colette a décidé d'ouvrir Le Godillot Vagabond à tous ceux qui étaient à la recherche d'évasion, le temps

d'une journée ou plus, avec à certaines périodes des propositions de véritables séjours.

Actuellement, l'association compte 200 adhérents et les activités proposées sont nombreuses et variées : des randonnées d'une semaine, dont 1 à l'étranger, des séjours en refuge avec balades en raquettes l'hiver, 1 randonnée annuelle estampillée « Patrimoine » réservée à la découverte d'un site prestigieux et 4 randonnées/mois avec transport en covoiturage ou en car...

Au sein de l'association, l'ambiance est conviviale voire presque familiale et il n'y a pas

d'esprit de compétition, que de bons moments partagés.

Si vous aimez la nature et que la marche ne vous fait pas peur ! N'hésitez pas à rejoindre le Godillot Vagabond.

Sans oublier que marcher est bon pour la santé ! ▶

À NOTER

Pour plus d'informations sur l'association et pour consulter le programme 2020 :

Contact : le.godillot.vagabond@orange.fr / Site www.godillot-vagabond.fr





LECTURE THÉÂTRALE « JE M'APPELLE ETTY » : ADAPTATION LIBRE D'APRÈS UNE VIE BOULEVERSÉE D'ETTY HILLESUM.

■ **Dimanche 2 Février à 16h**

Mise en scène par Nadia Larbiouene . Avec la Cie novecento. Etty Hillesum vit à Amsterdam. Cette jeune femme juive, cultivée, libre, sensible et croyante expose librement ce qu'elle vit : ses amours, ses pensées, ses choix. Malgré les tensions extérieures en ces années 1941-1943, elle continue de croire en Dieu et en l'Humanité. Déportée à Auschwitz, elle meurt le 23 novembre 1943, à l'âge de 29 ans. Ce texte, pour célébrer la Vie coûte que coûte.

Tarif unique : 5 € - (à partir de 12 ans) – Médiathèque



THÉÂTRE MUSICAL : « AUX BEAUX JAMBONNEAUX »

■ **Samedi 8 février à 20h30**

Mise en scène par Julie Despriet

Accompagnement musical : Patrick Vo Van Phuc, Lionel Grandclemen

Avec la compagnie la Barcarolle

L'action se passe sous l'occupation, dans une boîte de strip-tease clandestine dans la cave d'une boucherie charcuterie nommée Aux beaux jambonneaux. Les deux danseuses viennent de se mettre en grève la veille de l'anniversaire que le général Allemand Kleinfurzen veut fêter dans cette boîte. Robert, le charcutier et patron des strip-teaseuses se retrouve dans une situation difficile. Le colonel homosexuel Allemand, une bonne soeur à la gâchette à gros sel facile, un homme grenouille Anglais et la résistance locale promettent de compliquer encore les choses.

Tarif adulte : 8 € et 5 € - de 18 ans (à partir de 12 ans) – Agora 2 -



DANS MA BULLE

■ **- Mercredi 11 mars 2020 à 16h**
/ Médiathèque

Par la compagnie Méduse à talon
Parfois le soir dans leur lit, les bambins ne dorment pas. Ils suivent la baleine Brunette dans sa bulle bleutée... Ensemble ils s'envolent allumer les étoiles, pêcher les nuages et dessiner leurs rêves. Un voyage poétique et sensoriel au pays des rêves, bercé par des berceuses, du violoncelle et de drôles d'instruments.

Gratuit - De 3 mois à 3 ans

Renseignements : 04.78.31.19.32
ou mediatheque@jonage.fr



BÉBÉS LECTEURS

■ **Mercredi 18 mars à 9h45 /**
Médiathèque

Parce que l'on n'est jamais trop petit pour rencontrer les livres, la bibliothécaire réunit les nounous, les parents, grands-parents et leurs petits pour une séance d'histoires, comptines, et jeux de doigts.

Gratuit de 1-3 ans

Renseignements : 04.78.31.19.32
ou mediatheque@jonage.fr



ATELIER DE FABRICATION DE PRODUITS BIO

■ **Samedi 21 mars de 10h à 12h**

Par l'association Zéro Déchet Lyon
Apprenez à confectionner vos propres produits 100% naturels et 100% zéro déchet, dentifrice, lessive...

Gratuit Adultes – Médiathèque -
Sur inscription : 04.78.31.19.32 ou
mediatheque@jonage.fr

Jonage Avance

■ **Chimimeca ne s'installera pas à Jonage !** Et cela ne sera pas dû aux gesticulations de l'Opposition mais au professionnalisme du Maire qui avait dès le départ du dossier consulté des juristes.

La délivrance d'un permis de construire est une décision d'urbanisme et ne relève pas d'une délibération du Conseil Municipal mais d'un arrêté du Maire.

Il est arrivé que des décisions d'urbanisme prises par des Maires ayant fait délibérer leur Conseil Municipal ont été annulées, pour cette unique raison, par les tribunaux administratifs.

Pour refuser un permis de construire, il faut avant tout être capable de le motiver car au-dessus du Maire, il y a le Préfet qui peut remettre en cause ses décisions.

La Mairie était compétente uniquement pour le bâtiment. Par contre, l'activité de Chimimeca ne relevait que de l'autorité préfectorale !

Si la commune avait refusé le permis au moment de sa délivrance, les services de la Préfecture pouvaient l'inclure dans l'enquête publique environnementale.

En outre, ce n'est qu'après les conclusions de cette enquête publique que la dangerosité réelle du dossier pouvait être établie.

Hélas, la loi oblige les communes à émettre un avis avant de connaître les conclusions de l'enquête publique, ce qui explique la chronologie du dossier et les actions conduites par le Maire à ses différentes étapes.

Par ailleurs, il faut savoir que dans la gestion globale d'une commune, d'autres décisions dépendent du Préfet, comme les autorisations d'ouverture ou d'agrandissement des surfaces commerciales de plus de 1000 m².

La pétition remise par l'Opposition au Préfet n'a servi à rien ! Et la catastrophe de Lubrizol à Rouen avec les reportages télévisés et les articles dans la presse n'a malheureusement pas empêché les services de la Préfecture de délivrer l'autorisation environnementale, tout en introduisant un recours pour demander l'annulation du retrait du permis de construire (le Maire le savait et il s'y attendait mais sans que cela remette en cause l'objectif qu'il poursuivait !).

Par contre, c'est la preuve que l'installation de Chimimeca à Jonage aurait pu nous être imposée. Ce n'est donc pas avec des gesticulations diverses, des pétitions, des déclarations aux médias qu'on peut arrêter la machine administrative de l'Etat. Cela se saurait ! Le Maire n'a donc à aucun moment rétro-pédalé ! Il a préféré être stratège pour défendre les intérêts de la commune !

En consultant des juristes sur le compromis de vente, le Maire avait constaté qu'en retardant suffisamment le côté définitif du permis de construire, l'acquisition du terrain par Chimimeca deviendrait impossible. Et en plus, il existait une possibilité de retrait pour fraude !

Le Maire connaissait la puissance de la machine administrative d'Etat. Il convenait de gagner du temps pour ne pas se faire imposer, entre temps, une décision par l'Etat.

C'est pourquoi il fallait s'inscrire dans une logique respectueuse de la législation, tout en se préparant à agir au bon moment avec pertinence.

Aussi, en complément aux dispositions prises à l'encontre de Chimimeca, une proposition leur a été faite pour s'installer dans le couloir de la Chimie où seules des entreprises relevant d'activités chimiques peuvent s'installer.

En conclusion, il faut savoir que :

- en 25 ans, le Maire n'a jamais laissé s'installer d'entreprises Seveso.

- **Que Chimimeca ne s'installera pas à Jonage.**

Et parallèlement, sachez que nous avons obtenu les autorisations administratives de la Préfecture concernant les agrandissements du Lidl et du Carrefour-Market avec la création d'un Drive à Jonage.

Quant aux installations d'entreprises en cours et à venir sur la Zac des Gaulnes qui feront significativement progresser nos recettes en foncier bâtie, elles sont toutes maintenues ! Et cela malgré les actions négatives de l'Opposition dont l'unique but était de dégrader l'image positive de notre Commune.

Le groupe majoritaire

Jonage Avant Tout

■ **Chimimeca, une usine classée Seveso aux portes de Jonage.**

Acte 1 : Avril 2019, le maire de Jonage signe en toute discrétion le permis de construire pour l'installation de l'entreprise Chimimeca, **sans même en informer son conseil municipal et la population.** Même si le maire nous dit maintenant ne pas avoir pu refuser ce permis dont la demande remplissait toutes les conditions légales et administratives requises, il aurait certainement pu et dû communiquer largement sur ce dossier et faire bloc avec ses administrés pour dire non à ce projet et faire pression sur la Préfecture.

Acte 2 : Juin 2019, l'enquête publique obligatoire fait l'objet de la publicité la plus discrète possible et aucune action réelle de communication n'est faite par la mairie auprès de la population afin de sensibiliser fortement les jonageois sur les dangers de ce projet. Tout va bien dans le meilleur des mondes !

Acte 3 : Conseil municipal du 17 juillet 2019, le conseil municipal doit donner son avis sur l'installation de cette usine suite à l'enquête publique. En réponse à nos interrogations le maire explique : « D'après le rapport de l'enquête publique, l'entreprise ne présente pas de danger. Toutes les mesures seront prises pour qu'en cas d'incident les habitants des communes voisines ne risquent rien ».

Et dans le même temps, le maire nous annonce qu'il y aura une grande aire de prévue afin que les pompiers puissent intervenir facilement en cas d'accident. Alors, risque ou pas risque ? Après lui avoir rappelé qu'il était garant de la santé et du cadre de vie de ses administrés nous lui avons demandé d'être à la hauteur de sa tâche, à peine **d'être à jamais le maire ayant autorisé l'installation d'une usine SEVESO sur notre commune.** Le maire et son groupe ont néanmoins voté pour !

Acte 4 : Inquiète de la décision du maire, l'association **JONAGE AVANT TOUT** informe les jonageois de ce projet et, à leurs très nombreuses demandes, organise une pétition qui recueillera plus de 700 signatures et sera remise en mains propres au Chef de Cabinet du Préfet de Région. Parallèlement, un collectif de jonageois crée spontanément une association de défense de l'environnement afin de s'opposer à l'installation de cette usine.

Acte 5 : En octobre 2019, sous la pression de ses administrés, le maire opère « un rétro-pédalage stratégique » et prend un arrêté d'annulation du permis de construire qu'il a signé en avril.

Acte 6 : Décembre 2019, le Tribunal Administratif suspend l'arrêté d'annulation du maire suite aux recours déposés contre celui-ci par Chimimeca... et le Préfet ! **C'est la période, alors faisons un vœu pour que cette usine ne voit pas le jour à Jonage.**

Conclusion : Que de temps passé et d'énergie dépensée sur ce dossier qui illustre bien les limites de la gestion autocratique de notre commune. **Nous, en charge des affaires, nous aurions impliqué la population en amont afin de traiter efficacement ce dossier avec vous et pour vous.**

Néanmoins, nous vous souhaitons une très belle année 2020.

Nicole Billet, Céline Deshormières, Jacques Bartier et Laurent Chervier

Jonage Autrement

■ Tradition oblige, nous vous présentons tout d'abord nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020, en espérant qu'elle soit synonyme de paix, d'espérance et de changements positifs.

Si le monde nous paraît de plus en plus compliqué et difficile à comprendre, il nous reste cependant une certitude : c'est bien à l'échelon local, près de chez nous, que nous pouvons agir et faire bouger les choses. Et c'est ce que nous nous efforçons de faire, à notre humble niveau, à Jonage Autrement.

Parmi les nombreux sujets qui émaillent la vie de notre commune, nous voudrions revenir sur les questions environnementales qui, curieusement, à l'aube de nouvelles élections municipales, semblent enfin éveiller l'intérêt.

Cet été, le bulletin municipal annonçait la remise en eau de la lône de Jonage, opération programmée depuis déjà plusieurs années. Il est incontestable, pour l'avoir constaté nous-mêmes à la fin de l'été, que cette remise en eau constitue une réelle reconquête de la biodiversité dans le Grand Parc, notamment en matière de faune, et que nous ne pouvons que nous en féliciter.

Malheureusement, les études effectuées ont certainement surestimé la capacité d'absorption du système de « puits perdu », sous forme d'un étang artificiel, dans lequel devait s'infiltrer l'eau apportée par la lône. Résultat : les chemins environnants ont été inondés et sont devenus impraticables, y compris des chemins agricoles. A certains endroits, le Parc est littéralement coupé en deux et empêche la circulation de tous les usagers : promeneurs, chasseurs, agriculteurs et cyclistes. Il manque aussi deux ou trois petits ponts, dans la continuité des sentiers existants, pour permettre les cheminements tels qu'ils existaient jusqu'à présent. Notre commune siège dans les instances du Grand Parc, il serait urgent d'alerter sur ce dysfonctionnement qui risque de porter préjudice à cette belle réalisation.

Autre sujet environnemental dont nous ne nous lassons pas : la décharge sauvage qui s'étend en bordure de champ, entre la rue Lino Ventura et le chemin de Champ rôti. Cela fait plus de 10 ans que cette décharge existe car dès 2008, nous avons attiré l'attention de M. le Maire sur les risques que pouvait faire peser cette décharge en termes d'hygiène. Des panneaux avaient alors été installés pour « cacher » la décharge mais ils n'ont pas résisté à l'usure du temps. Faudra-t-il 10 ans de plus pour résoudre définitivement ce problème ?

A propos des problèmes qui durent...l'abribus de boulevard Pradel ? Disparu après la réalisation de la piste cyclable. Et dans le même temps, le container à verre a été placé à un endroit tout sauf stratégique, puisqu'on ne peut plus se garer à côté... Amis jonageois, même les progrès réalisés ne durent malheureusement pas ! A l'heure actuelle, l'équipe de Jonage Autrement n'a pas prévu de constituer une liste pour les prochaines élections municipales, mais vous encourage à rester vigilants.

L'équipe de Jonage Autrement vous souhaite une bonne rentrée.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

FÉVRIER

02 FÉVRIER

■ **THÉÂTRE LECTURE « JE M'APPELLE ETTY »**

Médiathèque 16h
Vie Culturelle

08 FÉVRIER

■ **THÉÂTRE « AUX BEAUX JAMBONNEAUX »**

Agora II À 20h30
Vie Culturelle

14 FÉVRIER

■ **MÉDIAPLAY : JEUX VIDÉOS**

Médiathèque 17h30 À 19h
Vie Culturelle

15 FÉVRIER

■ **REPAS CLUB BASKET**

Agora II
Esj Basket

16 FÉVRIER

■ **LOTO MULTISPORTS**

Anim'ecole

21 FÉVRIER

■ **APÉRO LITTÉRAIRE**

Médiathèque À 18h30
Vie Culturelle

24 AU 28 FÉVRIER

■ **STAGE D'HIVER BASKET**

Multisport + E.s.j Basket
Gymnase

25 FÉVRIER

■ **JEUX DE SOCIÉTÉ**

Médiathèque De 15h À 17h
Vie Culturelle

29 FÉVRIER

■ **BRICO CONTE**

Médiathèque À 10h
Vie Culturelle

29 FÉVRIER

■ **5^E ET DERNIÈRE MANCHE DES PREMIÈRES PÉDALÉES**

Agora II
E.s.j Cyclo

28 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

■ **VENTE DE FLEURS CLASSE EN O**

Kiosque
Fête des Grands-Mères

MARS

02 AU 06 MARS

■ **STAGE D'HIVER USEL FOOT + GYM ARTISTIQUE**

Gymnase + Multisports

04 MARS

■ **CARNAVAL JONAGE**

Animation + Médiathèque
Bricolage Agora De 14h À 17h
Agora II

06 MARS

■ **MÉDIAPLAY JEUX VIDÉOS**

Médiathèque De 17h30 À 19h
Vie Culturelle

07 & 08 MARS

■ **TOURNOI USEL FOOT U7 / U9 / U11**

Complexe Agora

11 MARS

■ **SPECTACLE BULLE**

Médiathèque À 16h
Vie Culturelle

13 MARS

■ **COINCHE BASKET**

Gymnase
E.s.j

14 MARS

■ **VIDE DRESSING ENFANTS**

Imagin' P.claudiel
Agora II

18 MARS

■ **BÉBÉS LECTEURS**

Médiathèque À 9h45
Vie Culturelle

21 & 22 MARS

■ **CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL**

Escalade + Amicale Laique
Multisports

21 MARS

■ **VENTE DE DIOTS GONES RIDERS**

Kiosque

21 MARS

■ **ATELIER BIO**

Médiathèque De 10h À 12h
Vie Culturelle

27 MARS

■ **SOIRÉE MUSICALE « NOS IDOLES »**

Agora II À 20h30
Vie Culturelle

28 MARS

■ **PLATEAU BABY BASKET**

Gymnase + Esj Multi Sports

28 MARS

■ **LOTO AMICAL SAPEURS POMPIERS**

Agora II

État-civil

■ **NAISSANCES**

DI NITTO Rose - 5/11/2019
DAUCHY Léon - 12/11/2019
MICHELIN Camille - 7/11/2019
LAFLEUR Thaïsyaana - 13/11/2019
BOYER Enaël - 26/11/2019
AUDON Paul - 6/12/2019
PRAT Gabin - 2/12/2019
WILLEMS JUAREZ Lia - 6/12/2019
SEIGNEURET Justine - 14/12/2019
SEIGNEURET Riley - 14/12/2019

■ **MARIAGES**

Romain MANNINO et Elodie FERNANDES
- 23/11/2019

■ **DÉCÈS**

David NEPOTE-VESINO - décédé le
17/11/2019 (43 ans)
Bernadette VALÉRO (épouse GLANDUT) -
décédée le 20/11/2019 (65 ans)
Jacques PERRAUX - décédé le 11/12/2019
(58 ans)
Guy ROSA - décédé le 23/11/2019 (72 ans)
Yves PARRA - décédé le 4/12/2019 (55 ans)
Jean SEGURA - décédé le 13/12/2019 (85 ans)
Henri MAZERON - décédé le 16/12/2019 (85 ans)

Mairie De Jonage

Place Général de Gaulle

· Tél : 04 78 31 21 10

· Fax : 04 72 02 20 62

· Courriel : mairie@jonage.fr

· Site internet : www.mairiedejonage.com

· Facebook : Ville de Jonage

■ **HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC**

· Lundi : 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Mardi : 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Jeudi : 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Vendredi : 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Samedi : 9h00 à 12h00 (uniquement l'État Civil)



CARNAVAL DE JONAGE

NOMBREUSES ANIMATIONS
ET GOÛTERS POUR LES ENFANTS

ENEZ
NOMBREUX !

4 Mars à 14h

AGORA 2

ORGANISATION : JONAGE ANIMATION



VILLE DE JONAGE